

Programmes d'Enseignement moral et civique de Seconde et de Première des voies générale et technologique

BOEN n°1 spécial du 22 janvier 2019

L. ARNAUD

Académie de Limoges - Mai 2019

Préambule identique en 2de et 1^{ère} qui précise les finalités et les démarches pédagogiques.

Finalités de l'EMC

« L'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves. »

⇒ Prolongement des objectifs de l'EMC collège

⇒ Inscription dans le parcours citoyen de l'élève

Avertissement : les éléments extraits du BO apparaissent en italique dans cette présentation.

EMC Collège (BO du 26 juillet 2018)

-Respecter autrui

-Acquérir et partager les valeurs de la république

-Construire une culture civique

Autour de quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

Rappel : EMC collège et lycée contribuent à l'éducation à la défense et à la sécurité nationale , à l'éducation aux médias et à l'information et à l'enseignement laïque des faits religieux.

EMC Lycée : une thématique et deux axes par année

Seconde : la liberté, les libertés

Axe 1 : Des libertés pour la liberté

Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?

Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat

Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

Première : la société

Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social

Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Axe 2 : Les recompositions du lien social

Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

Terminale : la démocratie (programme non encore publié)

Par rapport à l'ancien programme

-2de 2015: La personne et l'Etat de droit ; Egalité et discrimination

-1^{ère} 2015 : Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne ; Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

-Term 2015 ; Pluralisme des croyances et laïcité ; Biologie, éthique, société et environnement .

-2de 2019 : Des libertés pour la liberté ; Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat

-1^{ère} 2019 : Fondements et fragilités du lien social ; Les recompositions du lien social

-Term 2019 : La démocratie

EMC Lycée : une entrée par les notions avec un questionnaire

Seconde : la liberté, les libertés

(Axe 1) Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?

Un regard sur l'individu, le citoyen et donc ce qui fonde la société démocratique. Les libertés avec ce qu'elles engendrent en terme d'égalité et de fraternité, et comment elles s'expriment.

(Axe 2) Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

Notre société se transforme et réclame de nouveaux aménagements, de nouvelles libertés. Cela pose la question du rapport des citoyens à l'Etat, des droits et devoirs, du vivre ensemble.

Première : la société

(Axe 1) Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Etude du fonctionnement de notre société démocratique, traversée par des interrogations et des remises en cause de son fonctionnement voire de ses valeurs. On fait le constat des tensions qui agitent notre société.

(Axe 2) Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

On montre l'émergence de nouvelles façons de penser et vivre la société, les préoccupations nouvelles des citoyens qui fondent de nouveaux rapports sociaux.

Seconde Axe 1 : Des libertés pour la liberté

Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?

- Les libertés de l'individu : libertés individuelles, liberté de conscience, liberté d'expression, droit de propriété.*
- Les libertés collectives : le développement de la démocratie moderne ; l'extension du suffrage ; la naissance des droits sociaux ; l'égalité femmes/hommes.*
- Les conditions de la liberté : les conditions politiques : élections et représentation ; la séparation des pouvoirs ; les conditions juridiques : le Droit ; la primauté de la constitution ; la protection internationale des droits de l'Homme.*
- L'espace d'exercice des libertés : d'une « République indivisible » centralisée à une organisation décentralisée ; la démocratie locale ; la Nation et l'Europe.*
- La protection des libertés : le rôle du droit et de la loi ; la limitation réciproque des libertés ; la défense et la sécurité ; l'égalité des citoyens devant la loi ; la liberté de conscience et la laïcité.*

Deux domaines à traiter par axe

Seconde Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat

Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

-La pluralité des croyances et des expressions du religieux : laïcité et liberté de conscience.

-La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap.

- L'évolution de l'encadrement juridique de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique.

-La sécurité et la défense dans un État de droit : définition et missions.

-Les libertés économiques et les droits sociaux : accès aux droits et protections sociales.

- Évolution du droit à la protection : à l'intérieur d'un État, dans les domaines médicaux, sanitaires, éducatifs, etc., dans un contexte migratoire (droit d'asile, droit des réfugiés, politiques de l'immigration).

- Les évolutions du Droit : évolutions constitutionnelles en France. extension du droit international.

Première Axe 1 Fondements et fragilités du lien social

Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

-Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales).

-Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.

- La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.

-L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions.

-La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).

-Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).

Première Axe 2 Les recompositions du lien social

Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

- La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.*
- Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif.*
- *Les nouvelles formes économiques : l'économie participative ; l'économie solidaire ; l'économie collaborative ; l'économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités.*
- La question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution.*
- *Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ; les politiques d'aides et d'insertion professionnelle, les politiques sociales.*
- *La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.*
- *De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.*

Notions à acquérir/à mobiliser

Seconde Axe 1

-Le rapport entre liberté et droits, le respect, la tolérance et l'égalité devant la loi. - Libertés fondamentales, libertés publiques : délimitations et limitations possibles. - L'intériorisation de la liberté de l'autre ou le rapport à soi et aux autres : altérité, différence, discrimination. -L'État de droit.

Seconde Axe 2

-Laïcité, tolérance. -Respect de la personne humaine. -L'engagement et ses modalités. - Liberté, sécurité et protection. - Droits et devoirs.

Première Axe 1

Le rapport intérêt général – intérêt particulier. Engagement – abstention. Intégration – exclusion – déclassement. Égalité – équité.

Première Axe 2

Respect ; Justice, égalité et équité ; Rapport social – solidarité ; Responsabilité individuelle et collective

Objets d'enseignement possibles (en fonction des deux domaines choisis).

« Pour faire acquérir les notions et conduire les élèves à les mobiliser, des objets d'enseignement possibles sont proposés. »

Corpus de lois, personnages, exemples de thèmes à traiter.

Exemple 2de Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat

Objets d'enseignement possibles :

- Le pluralisme religieux et la laïcité.
- Actualité de la loi de la séparation des Églises et de l'État de 1905.
- Les flux informationnels et leur régulation sur internet : la question de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique ; harcèlement et persécution sur internet.
- Liberté et droit à la protection : les mineurs ; les personnes fragiles ; les données numériques, traitement et protection (règlement général sur la protection des données).
- Pauvreté, isolement et entrave à l'exercice des libertés.
- L'engagement au regard des libertés et de la protection à travers le parcours d'une personnalité ou d'une association : l'abbé Pierre et les mal-logés ; Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, de la Résistance à ATD quart monde ; René Cassin et la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; Simone Veil, une vie d'engagement pour le droit des femmes.
- L'évolution des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles
- L'engagement et la pratique citoyenne : l'engagement politique ; le service national universel, les instances lycéennes.
- La Défense et la sécurité nationales en France : les transformations de l'outil militaire, les stratégies de la défense, les espaces de l'exercice de la défense et de la sécurité.
- Les enjeux éthiques : approches des grands débats contemporains (droit et accès aux soins, débats sur la fin de vie et la procréation).

Traitement du programme

30 minutes/semaine en classe entière (environ 18h sur l'année)

Chaque axe est traité en mobilisant au moins deux domaines.

Un « *projet de l'année* ». « *Le professeur peut développer un projet de l'année* ». C'est une possibilité.

Une évaluation par trimestre/semestre ou année comptant dans le contrôle continu.

Travail de compétences dans l'optique des épreuves écrites et orales du baccalauréat (mais pas d'épreuves EMC au baccalauréat).

Capacités attendues (identiques en 2de et 1ère)

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.*
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, oeuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.*
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.*
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.*
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.*

Démarches pédagogiques attendues

- En lien avec les capacités à travailler
- « *études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés* »
- « *réflexion sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, oeuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux.* »
- « *initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes* »

On retrouve les capacités inhérentes à l'EMC et d'autres qui relèvent de l'HG (contextualiser) ou de l'EMI. Les exposés, les discussions argumentées et le travail collaboratif sont des démarches partagées avec les autres disciplines (et notamment l'enseignement de spécialité) et peuvent servir à la préparation de l'oral de Terminale.

Quelle mise en œuvre sur une année ?

- Pas de volume horaire spécifié pour chaque thème ou pour chaque axe, organisation souple sur le fond et la forme.
- Insertion le cas échéant dans un projet de l'année existant ou à créer. Les thématiques sont suffisamment larges pour que la plupart des projets de l'établissement (à l'initiative des enseignants, du CAVL, de la MDL etc.) puisse s'y inscrire.
- Le travail des capacités en classe entière : quelques exemples. Exposés de 10 min sur un thème réduit, sur l'analyse d'un document, sur un compte-rendu d'ouvrage etc. Construction d'un questionnaire pour conduire une interview, rédaction et présentation d'un article suite à une interview, une visite etc.
- Des moments d'échanges et de discussion : Essence de l'EMC, sur des questions socialement vives qui préoccupent les élèves, sur lesquelles ils ont des représentations. On peut envisager des débats (mais difficile en classe entière) ou bien des débats quatre coins conduits par un petit groupe d'élèves avec le professeur ou encore des joutes oratoires qui voient s'affronter deux petits groupes d'élèves sur un sujet, le reste de la classe relevant les arguments, évaluant l'échange (groupe le plus convaincant, vocabulaire, gestuelle) ou construisant un compte-rendu.

Exemple de l'insertion d'un projet d'établissement dans les thématiques de l'EMC

Journée organisée dans un lycée pour récolter des fonds pour **l'association ELA**
Association européenne contre les Leucodystrophies <https://ela-asso.com>
(parrains : Z. Zidane et une cinquantaine de personnalités, sportifs notamment)

Proposition de travail en amont de la manifestation avec **les classes de Seconde**

Les droits des personnes souffrant de handicap.

*Axe1 : -Les libertés de l'individu -La protection des libertés : le rôle du droit et de la loi ;
l'égalité des citoyens devant la loi .*

Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

*Axe 2 : -La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la
promotion du respect d'autrui : lutte contre les discriminations faites aux personnes
porteuses d'un handicap.*

On fait travailler les élèves sur ce qu'est le handicap, les droits associés, les lois de protection et d'aides, l'inclusion scolaire. Certaines classes (ou groupes d'élèves) peuvent être mobilisées pour faire une campagne d'information (affiches, articles numériques dans les médias scolaires) sur le handicap et la manifestation à venir.

Proposition de travail en aval de la manifestation avec **les classes de Première**

Quelle place des personnes souffrant de handicap dans la société d'aujourd'hui ?

Quelles sont les actions de l'Etat et leurs limites ?

Axe 2 : -La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.

- Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ;

Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

Axe 2-Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif.

- La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.

On peut imaginer des rencontres avec les bénévoles de l'association , des travaux de recherches et des discussions en cours sur les sujets suivants : réflexion sur les communautés nées avec le numérique, leur poids, leur importance, comment elles créent de nouvelles solidarités qui pallient parfois aux insuffisances de l'Etat (notamment sur les maladies orphelines).